Profession de foi – CSA ministériel

Ensemble, imposons d’autres choix

Du 3 au 10 décembre 2026 se déroulent les élections professionnelles au sein de l’ensemble de la fonction publique. Au ministère de la Culture, elles déterminent la représentativité des organisations syndicales pour les quatre prochaines années.

Cela fixera la répartition des sièges dans les différentes instances consultatives ministérielles : **Comité d’Administration** (CSA), **Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail** (FSSSCT), **Comité national d’action sociale** (CNAS), ainsi que les différentes commissions qui en émanent (logement, secours, formation, gestion prévisionnelle des ressources humaines…). Ces résultats détermineront également la possibilité de négocier, signer ou bloquer des protocoles d’accord ministériels.

À la Culture, comme ailleurs dans la fonction publique, les compétences de ces instances ne sont pas toujours respectées. Trop souvent, l’administration les considère comme de simples passages obligés d’un prétendu dialogue social. Entre jeux de rôle et tentatives de passage en force, l’efficacité, même limitée, de ces instances dépend entièrement de la pugnacité des élu·es à batailler pour que soient pris compte les droits de celles et ceux qu’elles et ils représentent.

Toutes et tous nous avons des acquis à défendre, des droits à faire valoir, des revendications à faire aboutir… Par essence,

le syndicalisme de SUD Culture vise à défendre ces intérêts moraux et matériels, individuels et collectifs. Ainsi, le choix de l'organisation syndicale qui portera ceux-ci, son poids au sein du ministère, son implication, son efficacité… sont des éléments essentiels.

Les pratiques et les orientations politiques diffèrent selon les organisations syndicales, et des divergences parfois importantes se font sentir. Pourtant, face aux attaques subies de toutes parts, SUD Culture Solidaires a œuvré à la construction d'un bloc intersyndical au sein du ministère, afin que les dissensions entre organisations syndicales ne lèsent pas les personnels et que nous parvenions à faire de nos différences une force au service de notre communauté de travail.

Si SUD Culture a pris toute sa part dans cette démarche unitaire, c'est sans renier ses valeurs et son attachement à un syndicalisme de lutte, de contre-pouvoirs et de transformation sociale.
Service public, salaire, conditions de travail, retraite, protection sociale, égalité Femmes/Hommes, urgence climatique, inclusion… notre projet syndical s'inscrit fondamentalement en opposition au modèle libéral-autoritaire que l'on tente toujours plus brutalement de nous imposer.

- Défense du service public
- Création d'emplois statutaires
- Résorption de la précarité
- Développement de la formation et de l'action sociale
- Mesures contre la souffrance au travail
- Amélioration des déroulements de carrières
- Amélioration des conditions de travail
- Augmentation des salaires

Des services publics attaqués de toutes parts

L'idéologie libérale poursuit ses ravages. Personnels, usagers et usagères sont victimes de la même politique de destruction massive des services publics. Hôpital, école, justice, recherche… Rien n'échappe à l'attaque systématique de notre modèle social.

Les personnels du ministère de la Culture subissent, comme les autres, ces atteintes incessantes : baisse des budgets, réduction de postes entraînant un sous-effectif systémique, externalisation… Aujourd'hui, si le service public culturel survit, c'est grâce à l'investissement et la conscience professionnelle des personnels, qui sont pourtant confrontés à une perte de plus en plus prégnante du sens de leurs missions.

Une souffrance au travail toujours plus pesante

Dans le monde du travail, le stress, la dépression, le mal être sont souvent réduits à des cas individuels, où la responsabilité est insidieusement reportée sur les victimes. La réalité est tout autre. À l'origine de cette situation, se trouve le développement d'une organisation du travail qui génère une dégradation constante des conditions de travail et de l'organisation de celui-ci. Le ministère de la Culture n'échappe pas à cette logique : travail à flux tendu, pression hiérarchique, personnels méprisés, statuts inadaptés et/ou inégalitaires, concurrence interne, destruction des collectifs de travail…

Il est crucial de mener le combat contre une organisation du travail qui repose principalement sur l'individualisation, la concurrence, la précarité, la rentabilité et l'intériorisation de la souffrance… et dans laquelle l'agent·e n'est plus qu'une variable d'ajustement

qu’on pressure au maximum avant de le ou la jeter une fois épuisé·e ! Il est plus que temps de repenser le travail !

Un ministère sous tension et les personnels avec

Des modernisations et réorganisations qui se chevauchent, se succèdent, se mêlent et se contredisent, au gré notamment des valses des ministres. À force de « modernisation », notre ministère ne sait plus vraiment qui il est et entraîne ses agent·es dans une impasse. L’arrivée de l’IA sans aucune réflexion préalable quant à son utilisation ou ses conséquences sur le monde du travail ajoute encore aujourd’hui à une frénésie dans laquelle les personnels n’ont plus aucun espace de respiration.

Des enjeux sociaux et environnementaux

Alors que la violence des politiques libérales ne cesse de s’accroître, et que le dérèglement climatique engendré par le capitalisme se manifeste chaque jour davantage, il est nécessaire de penser et d’agir structurellement. La transition écologique et énergétique ne peut être réduite à des opérations de communication ni instrumentalisée pour dégrader encore les conditions de travail.

Les canicules à répétition mettent en danger le bâti et les personnels du ministère, il est temps d’agir structurellement avec un vrai plan de résilience écologique, car le réchauffement climatique dégrade et dégradera plus encore dans les années à venir les conditions de travail des agent·es et l’accueil des usager·es.

Pour SUD Culture, il est indispensable de redonner vie à l’action publique culturelle conduite par notre ministère : pas malgré nous, mais toutes et tous ensemble – agent·es du ministère, acteurs et actrices culturel-les, usagères et usagers !

Parce que nous ne pouvons plus continuer à mener nos missions sans savoir où nous allons, il nous faut construire une nouvelle vision politique et pour cela trouver des espaces de débat public afin que ce ministère devienne de nouveau offensif et arrête de subir des directives et politiques qui nuisent à son objet.

SUD CULTURE : des valeurs au service d'un projet collectif

- Un syndicalisme de lutte et de contre-pouvoirs, dont le champ couvre non seulement l'ensemble du ministère de la Culture et de ses établissements, mais aussi les secteurs associatifs ou privés de l'éducation populaire, de l'audiovisuel, de la communication, du spectacle vivant, de l'édition, de la création…
- Un syndicalisme qui cherche à lier indissolublement la défense des salarié·es, la transformation de la société et l'émancipation des individus, et qui ne saurait se réfugier dans la seule défense d'intérêts corporatifs et catégoriels.
- Un syndicalisme qui entend donner aux salarié·es l'information la plus complète et les moyens logistiques qui leur permettront de développer leurs propres revendications et de porter celles-ci dans les mobilisations ou dans les institutions et instances diverses.
- Un syndicalisme qui repose sur la mobilisation, l'action et la négociation – constructive, mais ferme – comme outils de lutte. Pour ce faire, nous cherchons à réaliser l'unité la plus large des salarié·es et à définir des modes d'action les plus unitaires possible, aussi bien avec les autres syndicats qu'avec les structures (coordinations, collectifs…) qui peuvent se mettre en place lorsque nécessaire.
- Un syndicalisme au sein duquel nos militant·es, y

compris au niveau national, ne peuvent bénéficier de décharges de service au-delà d'un mi-temps, afin de ne pas être coupé·es de leur collectif de travail et des réalités du monde travail. C'est la marque de fabrique et l'originalité de SUD Culture.

SUD Culture : 3e force syndicale à la culture

D'élection en élection, SUD Culture a construit et renforcé, depuis sa création en 1997, son ancrage dans les collectifs de travail. Lors des élections de 2022, vos suffrages ont permis de conforter sa place de 3e organisation syndicale du ministère. Ce résultat confirme la confiance et la reconnaissance des agent·es pour le travail effectué et l'action menée par notre organisation. Les prochaines élections seront l'occasion de nous renforcer dans notre action future.

SUD Culture : un syndicalisme ancré dans la société

Agir localement contre les décisions que nous subissons sur notre lieu de travail ne peut suffire si, dans le même temps, rien n'est fait pour s'attaquer aux causes premières de ces décisions. Face aux dégâts du capitalisme et du libéralisme autoritaire – précarisation des statuts, remise en cause du système de protection sociale, affaiblissement des services publics, attaques sur les droits fondamentaux comme la santé, l'éducation ou la culture, dégradations environnementales ou sanitaires… – SUD Culture, comme l'Union syndicale Solidaires, recherche des convergences durables et la construction de mobilisations au-delà des seules composantes syndicales.

C'est tout le sens de notre engagement dans les mouvements sociaux en lutte contre la précarité, les exclusions, les

inégalités, les discriminations, l’extrême droite…

Montrer que la régression sociale actuelle peut être battue en brèche et que la « désespérance » doit se transformer en mobilisation ; imposer d’autres choix sociaux et environnementaux ; être une véritable force collective d’action, de défense et de solidarité, et de contre-pouvoir : voilà bien ce qui est de la compétence et de la responsabilité du syndicalisme que nous portons.

Sud-Culture_Profession-foi_CSAM-2026Télécharger

Professions de foi communes SUD Culture-FSU Culture pour les CAP et les CPP

CAP 01 > adjoints techniques d’accueil, de surveillance et de magasinage

Profession de foi CAP 01 ATASM sans nomsTélécharger

CAP CATÉGORIE A > administrative et technique : attachés, ISCP, chefs de travaux d’art

Profession de foi CAP 02 Cat_A_Adm_Tech sans nomsTélécharger

CAP CATÉGORIE B > administrative et technique : secrétaires administratifs, techniciens des services culturels et des

Bâtiments de France, techniciens d’art

Profession de foi CAP 03 Cat_B_Adm_Tech sans nomsTélécharger

CAP 04 > corps de catégorie C à caractère administratif et technique : adjoint·es administratif·ves et adjoint·es techniques

Profession de foi CAP 04 Cat_C_Adm_Tech sans nomsTélécharger

CAP 5 > conception des politiques culturelles : conservateurs, AUE, ACMH, ICCEAAC

Profession de foi CAP 05_Conception_CSV_AUE_ICCEAC sans nomsTélécharger

CAP Documentation > commission administrative paritaire intercatégorie A et B de la filière métiers de la documentation

Profession de foi CAP 07_Documentation sans nomsTélécharger

CAP Recherche > commission administrative paritaire intercatégorie A et B de la filière personnels de recherche

Profession de foi CAP 08_Recherche sans nomsTélécharger

CCP 44 & CCP 45 > contractuels non enseignants du ministère de la Culture :

encadrement et conception, intermédiaires et exécution

Profession de foi CCP 44-45_non_enseignants sans nomsTélécharger